

GRIMPEUR ELAGUEUR

CARACTERISTIQUES DU METIER

AUTRES APPELLATIONS DE L'EMPLOI	Bûcheron Arboriste Elagueur
COMPETENCES REQUISES	Bonne condition physique / Maîtrise des règles de sécurité / Connaissance des végétaux / Adaptation des techniques en fonction des chantiers / Savoir nager
EXIGENCES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES	Nombreux déplacements Travail à proximité des cours d'eau Travail seul ou en équipe
AMBIANCE DE TRAVAIL ET CONTRAINTES PHYSIQUES	Exposition aux conditions climatiques (chaleur, pluie, froid...) et rayonnements UV Exposition au bruit Exposition au risque routier (conduite d'engins) - Vibrations des véhicules et engins Travail en hauteur, sur voie de circulation ou piétonne Travail à proximité d'installations électriques ou de cours d'eau Utilisation de produits chimiques (entretien des équipements) Chutes de plain-pied, de hauteur, chute d'objets
ACCES AU METIER	CAP/BEP Agricole en travaux forestiers et bûcheronnage (non obligatoire)

FACTEURS D'USURE PROFESSIONNELLE (P = pénibilité)

AMBIANCE CLIMATIQUE	Intempéries (froid, pluies...) – Canicule - Rayonnements UV
AGENTS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES	(P) Huile, essence... (entretien des équipements)
BRUIT	(P) Equipements de travail (tronçonneuse, débroussailluse...) Environnement de travail (circulation routière...)
POSTURES PENIBLES	(P) Position debout ou piétinement - Position accroupie ou à genoux - Position courbée Maintien des bras au-dessus du plan des épaules
EQUIPEMENTS DE TRAVAIL	(P) Vibrations transmises par les engins, véhicules et équipements de travail
MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES	(P) Transport des végétaux, transport de matériaux Manutention de matériels et équipements de travail

MESURES DE PREVENTION (liste non exhaustive)

HUMAINES



- ✓ Formation liée à l'utilisation de produits chimiques
- ✓ Formation liée à l'utilisation des équipements de travail
- ✓ Formation gestes et postures (PRAP)
- ✓ Formation à la conduite d'engins (CACES) et autorisation de conduite
- ✓ Formation de secourisme
- ✓ Formation incendie (exercices d'évacuation et utilisation des moyens de premiers secours)
- ✓ Surveillance médicale (vaccinations)

ORGANISATIONNELLES



- ✓ Etude du niveau de bruit
- ✓ Etude des vibrations
- ✓ Contrôles réguliers et vérification périodique des engins et équipements de travail
- ✓ Repérage des installations électriques
- ✓ Déclaration d'Intention et Commencement de Travaux (DICT)
- ✓ Signalisation / balisage des chantiers
- ✓ Evaluation du risque chimique
- ✓ Alternance des tâches, rotation du planning

TECHNIQUES



- ✓ Achat d'équipements de travail les moins bruyants et vibrants, avec réglages possibles (ajustements pour une meilleure ergonomie)
- ✓ Equipement des matériels, véhicules et engins de systèmes anti-vibrations ou anti-bruit (sièges à suspensions pneumatiques, poignées anti-vibrations, calfeutrage, capotage, encoffrement des parties bruyantes...)
- ✓ Matériel adapté au travail en hauteur (nacelle, plateforme individuelle roulante...)
- ✓ Matériel de manutention adapté mis à disposition (diable, chariot...)
- ✓ Substitution des produits chimiques dangereux par des produits moins dangereux
- ✓ Equipements de protection individuelle (casque, lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auditives choisies en concertation avec l'agent, vêtements de travail anti-coupures, gilet haute-visibilité, harnais de sécurité...)